

PLATEFORME DES OSC SUR L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT AU SENEGAL (POSCEAS- CONGAD)



ELABORATION DE LA DEUXIEME EDITION DU « LIBRE BLEU »



COMPTE RENDU DE LA PREMIERE RENCONTRE DU COMITE NATIONAL DU LIBRE BLEU II

AVEC L'APPUI FINANCIER DU PROGRAMME
SOLIDARITE EAU/SENEGAL



Juillet 2023

SOMMAIRE

Sigles et abréviation	3
Introduction	4
1. Cérémonie d’ouverture	4
2. Présentation de la note conceptuelle du LBII	6
3- Adoption d’un mode de pilotage du processus du Livre Bleu II ;	8
4- Mise en place du comité national du Livre Bleu II (CNLB-II);	8
5- Mise en place du bureau du comité pour le suivi opérationnel du processus d’élaboration du LB-II ;	9
6- Adoption de modalités de recueil des observations des participants sur le projet de de termes de références pour le recrutement de consultants qui sera chargé d’élaboration du LB-II ; 9	
7- Les prochaines étapes	9
8- Recommandations et conclusion	10
Annexes :	11

Sigles et abréviation

Introduction

Le 14 juillet 2023, s'est tenue, à la Résidence Les Maristes, la première rencontre du Comité national du Livre Bleu II (CNLBII). Cette rencontre s'inscrit dans le cadre du lancement du processus d'élaboration de la deuxième édition du Livre Bleu Sénégal.

La rencontre s'est déroulée sous la présidence de Mr Dame NDIAYE de la Cellule de Planification, de Coordination et de Suivi et des Programmes du Ministère de l'Eau et de l'Assainissement.

Il s'est agi, lors de cet atelier, de lancer officiellement, en présence de tous les membres désignés par leurs structures respectives, les travaux du CNLB-II. Ainsi, après échanges sur l'agenda de la journée, les points ci-après ont été retenus :

- partage la note conceptuelle du LBII ;
- mise en place du comité national du Livre Bleu II (CNLB-II);
- adoption d'un mode de pilotage du processus du Livre Bleu II ;
- mise en place du bureau du comité pour le suivi opérationnel du processus d'élaboration du LB-II ;
- définition des modalités de recueil des observations des participants sur le projet de termes de références pour le recrutement du consultant qui sera chargé de l'élaboration du LB-II ;
- partage des prochaines étapes

Ont participé à cette rencontre (voir liste des participants en annexe).

1. Cérémonie d'ouverture

Ont pris la parole lors de la cérémonie d'ouverture :

- **Mr Malick NDOME, représentant le Président du CONGAD ;**

Il a exprimé toute la satisfaction du CONGAD, au nom de son président, Mr Ibrahima YADE, pour la tenue de cette rencontre. Aussi, il a félicité la POSCEAS, qui constitue un groupe thématique du CONGAD sur l'Eau et l'Assainissement, des différentes initiatives qu'elle porte sur les problématiques du secteur.

Par ailleurs, il a réaffirmé l'appui du CONGAD, à l'image de ce qui est fait avec les autres groupes thématiques, à soutenir toutes les actions de la Plateforme menées dans le cadre de ces missions. Aussi, il a remercié tous les participants pour leur disponibilité.

- **Mr Abdoul Aziz FAYE, Coordonnateur de la POSCEAS ;**

Dans son allocution Mr FAYE est revenu sur certains points essentiels du « Livre Bleu ». Ainsi, il a, entre autres, souligné l'objectif visé dans cet exercice d'élaboration du Livre Bleu qui est de « *chercher à mesurer de manière critique et indépendante les progrès réalisés par un pays, quantitativement et qualitativement, par rapports aux engagements pris* » dans le secteur de l'eau et de l'assainissement. A cet effet, il a rappelé que l'objectif de la première édition du Livre Bleu au Sénégal était de faire une veille stratégique sur l'agenda mondial dans le domaine de l'eau et de l'assainissement. C'est dans cette même dynamique que le présent processus portant sur le Livre Bleu II, est lancé, en lien avec les engagements du Sénégal relatifs à l'ODD6.

Mr FAYE a mis aussi l'accent sur la nécessité pour la POSCEAS-CONGAD d'adopter dans le cadre de cet exercice une approche participative aux fins « *de porter un regard critique sur le multi-secteur, de mesurer de façon objective le niveau d'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD), et surtout, de constituer une force de propositions et d'actions pour assurer à toute personne un accès équitable et durable à la ressource* ». Il souligne que c'est tout le sens de la mise en place d'un Comité national du Livre Bleu II Sénégal (CNLB), instance suprême de gouvernance du processus, dont « *le rôle est de définir et de suivre les orientations stratégiques quant au déroulement du processus* ».

Terminant ses propos, Mr Faye a adressé ses chaleureux remerciements à tous les participants pour leur disponibilité et leur engagement dans ce processus, non sans mentionner la collaboration entre la POSCEAS et le SIE dans laquelle s'inscrit cet exercice. Aussi, il a particulièrement remercié le programme Solidarité Eau (pS-Eau) pour son accompagnement technique et financier à l'endroit de la POSCEAS qui a rendu possible la tenue de la première rencontre du CNLBII.

- **Mr Vladimir (Secrétariat International de l'Eau)**

Il s'est réjoui de la tenue de cette rencontre qui lance officiellement le processus du LBII, non sans féliciter la POSCEAS et souligner l'importance du processus et les enjeux qu'il pose en termes de suivi des engagements des autorités par rapport aux politiques dans le secteur de l'eau et de l'assainissement.

Par ailleurs, il est revenu l'historique du LB et la charte qui définit son cadre d'élaboration.

- **Mme Khadidiatou BA, représentante au Sénégal du pS-Eau ;**

Mme BA a encouragé les efforts déployés par la société civile aux côtés des acteurs institutionnels pour atteindre ensemble l'objectif commun de l'ODD6 au Sénégal. Elle est également revenue sur la genèse du processus du Livre Bleu et la contribution déterminante du pS-Eau dans ce sens et sur les premières expériences en Afrique, notamment au Burkina Faso, au Mali, au Niger et au Sénégal.

Toutefois, Mme BA a souligné que des démarches similaires existent au niveau institutionnel et que le Livre Bleu constitue une démarche complémentaire, portée par la société civile, au monitoring global des politiques publiques dans le secteur de l'Eau et de l'Assainissement.

- **Mr Dame NDIAYE, représentant le Ministère de l'Eau et de l'Assainissement ;**

Mr NDIAYE a entamé son allocution par la transmission des salutations du Coordonnateur de la CPSCP à toute l'assistance et magnifié la participation de la POSCEAS à la dernière Revue annuelle conjointe (RAC 2023).

Il souligne que le LB constitue un instrument de suivi dans le secteur non sans rappeler les différentes initiatives et efforts de l'Etat en termes d'accès aux services d'eau et d'assainissement pour ne laisser personne de côté. A cet effet, Mr NDIAYE a réaffirmé la disponibilité du MEA à accompagner le processus du LB et a déclaré ouvert les travaux de la rencontre.

- **Tous les participants pour un tour de table de présentation**

2. Présentation de la note conceptuelle du LBII

Mr KEBE, chargé de mission de la POSCEAS est revenu sur l'élaboration de la note conceptuelle du LBII qui a été réalisée par une équipe restreinte composée de la POSCEAS, du SIE, du Pôle Eau UGB, de l'Association des jeunes professionnels et du pS-Eau Sénégal. Le document a été finalisé au mois d'août 2022.

Mr KEBE a partagé les axes majeurs de la note conceptuelle du LBII (voire document de la note conceptuelle). Il s'agit :

- de l'objectif global du LBII qui est de constituer un cadre de veille citoyenne et de dialogue intersectoriel pour l'amélioration des politiques nationales liées à l'eau (y compris l'assainissement) pour tous.
- des thématiques suggérées selon leur pertinence à des fins d'approfondissement ;

- de la stratégie de mise en œuvre.

Ces points soulevés concernant la note conceptuelle du LBII ont suscité quelques réactions du côté des participants qui ont, entre autres, mentionné :

- la nécessité de partager le document de Note conceptuelle pour une meilleure compréhension du concept de Livre Bleu ;
- la prise en compte de l'assainissement dans le document et les aspects WASH ;
- les difficultés dans l'atteinte de l'ODD6 au niveau des collectivités et dans l'articulation de la planification au niveau des collectivités à l'ODD6 ;
- l'adaptation de l'exercice au contexte et veiller à la participation des différents acteurs ;
- La nécessité d'accélérer le processus en produisant des éléments permettant aux autorités de mieux orienter les politiques à 7 ans de l'échéance des ODDs ;
- la nécessité de trouver des moyens financiers supplémentaires prenant entièrement en charge le processus ;
- la question du financement du LB ;
- les questions de genre et de vulnérabilités ;
- l'intégration des questions GIRE ;
- les défis liés au partage d'informations et à la communication institutionnelle dans le secteur.

Dans les éléments de réponses il a été rappelé :

- le contexte dans lequel la note conceptuelle a été réalisée. Du fait d'un manque de ressources, l'élaboration de la note conceptuelle du LBII n'a pas été aussi participative que la POSCEAS l'aurait souhaitée. Toutefois, les observations des acteurs sont bien recueillies en vue d'améliorer la qualité du document.
- que l'adjectif bleu du Livre renvoie à toutes les problématiques liées à l'eau et que l'assainissement est bien pris en compte ;

Aussi, il a été noté que la plupart des observations seront prises en compte dans les termes de référence portant recrutement du consultant.

Pour le financement du processus, il a été souligné que le budget n'est pas encore entièrement couvert et que des concertations et rencontres sont en train d'être initiées pour engager certains acteurs dans la mobilisation des fonds.

Toutefois, les ressources nécessaires pour le démarrage du processus et la prise en charge du consultant pour conduire le processus sont déjà sécurisées. Il s'agit principalement :

- de contributions des membres de la POSCEAS dans la formulation de la note conceptuelle et l'élaboration de certains projets de document et le pilotage du processus,

- de l'appui de pS-Eau, notamment pour la tenue de la première rencontre du CNLBII ;
- de l'appui du SIE pour la prise en charge du consultant devant conduire le processus.
- La contribution de la Coalition Eau pour l'appui à la mise en œuvre du Livre Bleu 2.

3- Adoption d'un mode de pilotage du processus du Livre Bleu II ;

Pour la gouvernance du processus, il a été retenu, comme proposé dans la Note conceptuelle, trois instances :

- **Le Comité national du Livre Bleu II (CNLBII) ;**

Il constitue l'instance de gouvernance au niveau national. Son rôle est de définir les orientations générales quant au déroulement du processus d'élaboration du livre bleu.

- **Le Comité technique (dont les membres sont issus du CNLBII) ;**

Il représente le bras technique du CNLB et est chargé, entre autres, du suivi de l'exécution de ses orientations par le consultant. Ce comité est le garant de la cohérence entre la méthodologie exécutée sur le terrain par le consultant et les recommandations du CNLB. Il assure le rôle de maître d'œuvre du processus au niveau national, appuyé par les comités mis en place au niveau régional.

- **Les assemblées régionales du LB**

Elles seront mises en place au niveau régional et rassembleront les acteurs au niveau local (personnes qui seront consultées). Ils seront chargés d'appuyer le consultant dans la formulation des problématiques et des recommandations caractérisant chaque région.

4- Mise en place du comité national du Livre Bleu II (CNLB-II);

Il convient de rappeler qu'en perspective de la mise en place du CNLBII, la POSCEAS avait saisi toutes les structures identifiées en vue de la communication du nom de leurs représentants respectifs. Beaucoup de structures ont eu à répondre à cette invite.

A la suite des échanges relatifs à une meilleure compréhension du processus du LB et des attributs des instances de gouvernance, lors de cette rencontre, le Président de séance, Mr Dame NDIAYE, avec l'approbation de l'assistance, a procédé à l'installation officielle du CNLBII. Toutefois il a été suggéré de relancer les acteurs qui ont été invités et qui n'ont pas pu prendre part à la rencontre ([voir liste des invités](#)) et d'élargir le CNLBII à d'autres ministères tels que ceux en charge de la Santé, de l'éducation, du fait de la transversalité des problématiques liées à l'eau et à l'assainissement.

5- Mise en place du bureau du comité pour le suivi opérationnel du processus d'élaboration du LB-II ;

Pour la configuration du comité technique, il est ressorti des échanges qu'il devait intégrer deux institutionnels, deux acteurs de l'Université, trois membres de la POSCEAS, un représentant des collectivités territoriales, un acteur parmi les partenaires techniques et financier (PTF). Cela a conduit à la composition suivante du Comité technique :

- Directions de l'hydraulique et de l'assainissement (institutionnels) et DGPRE
- Pôle Eau UGB et école doctorale eau Dakar (universitaires)
- Coordination POSCEAS :ACRA, CRS, Gret (POSCEAS)
- Cellule d'appui aux élus locaux (Union des associations des élus locaux)
- Programme solidarité Eau (PTF)

6- Adoption de modalités de recueil des observations des participants sur le projet de de termes de références pour le recrutement de consultants qui sera chargé d'élaboration du LB-II ;

Compte tenu de l'importance des termes de référence du consultant dans le processus, il a été retenu de prendre le temps nécessaire afin de recueillir la plupart des observations des acteurs.

Pour cela, il a été proposé de partager le draft de TDR sous forme de lien Google drive afin que les acteurs interagissent simultanément sur le même document. Ceci pour une durée d'une semaine à compter du jour de cette rencontre.

7- Les prochaines étapes

A l'issue de cette rencontre, il s'agit pour la suite de conduire les activités ci-après. Il revient au Comité technique de statuer sur les dates des différentes activités énumérées.

Activités	Dates	Responsables / Participants
Validation des tdrs du consultant sur la base des différents inputs recueillis	Le 03 aout 2023	Comité technique
Recrutement du consultant	Le 20 aout 2023	Comité technique
Tenue d'une réunion de cadrage avec le consultant retenu	Le 25 aout 2023	Comité technique / Consultant

Tenue d'un atelier de validation du rapport méthodologique du consultant (Est-ce nécessaire ??? !		CNLBII, Consultant
Conduite du processus d'élaboration du LBII : Diagnostic, Etat des lieux, élaboration du rapport provisoire	Septembre octobre et mi-novembre 2023	Comité technique / Consultant
Tenue d'un atelier d'échanges et de partage du rapport provisoire du LBII	20 novembre 2023	CNLBII / Consultant
Tenue d'un atelier de validation du LB	05 decembre 2023	CNLBII / Consultant

8- Recommandations et conclusion

Recommandations :

- Renforcer les thématiques abordées dans le LBII et veiller à prendre en compte les aspects de la Charte du LB ;
- Mettre au cœur du processus les problématiques liées au principe d'équité dans l'accès aux services d'eau et d'assainissement, entre les usagers d'une part, et entre les territoires d'autre part ;
- Faire une analyse, dans le LBII, du cadre institutionnel du secteur pour plus d'efficacité ;
- Intégrer un questionnement du financement et la régulation dans le secteur EA
- Utiliser dans le processus toutes les sources d'informations disponibles et procéder à une décomposition plus fine (désagrégée) des données ;
- Eviter de faire du LBII un ATLAS en priorisant les thématiques d'investigation ;
- Organiser des rencontres avec les bailleurs dans la mobilisation des fonds ;
- Veiller à intégrer les autres ODD dans l'analyse du fait de leur interrelation avec l'ODD6 (éviter le cloisonnement) ;
- Mettre l'accent sur les contraintes du secteur ;
- Intégrer un suivi des indicateurs d'accès à l'assainissement communautaire ;
- Intégrer les opérateurs, les Agences régionales de développement, dans le processus à travers les assemblées régionales du LBII ;
- Relancer certains acteurs pour leur participation au processus du LBII ;
- Intégrer un mécanisme de suivi dans le LBII ;

- Veiller au respect des échéances dans la conduite des travaux ;

Note de conclusion

A la fin des travaux les acteurs, institutionnels et tous les participants, tout en exprimant leur satisfaction de la tenue de cette rencontre et du lancement du processus du LBII, ont réaffirmé leur disponibilité à accompagner le processus.

Le Président de séance, Mr Dame Ndiaye, au nom du Ministère de l'eau et de l'assainissement, a souligné toute sa fierté du parcours et du travail que la POSCEAS et en train d'accomplir depuis sa création en 2018, à laquelle d'ailleurs il a assisté en tant qu'acteur de la civile à l'époque.

Aussi, il n'a manqué de souligner que l'exercice du LBII va contribuer à améliorer les connaissances des acteurs dans le secteur et l'importance pour le Ministère d'instituer des rencontres régulières d'échanges entre la Société Civile et le ministère.

Annexes :

Liste des participants :